



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de l'unité de douane de Lesquin

Question orale n° 285

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe appelle l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur l'avenir de l'unité de douane de Lesquin. La fermeture de cette unité a été actée par le comité technique de réseau du 8 février 2016 dans le cadre du projet stratégique de la direction interrégionale des douanes de Lille. Il avait alors été envisagé un regroupement des unités de Lesquin et Baisieux sur le seul site de Baisieux. Cette décision n'a, à ce jour, pas été suivie d'effet, en raison notamment du contexte sécuritaire et de la menace terroriste pesant sur la France. La proximité d'une frontière et le voisinage d'un aéroport international rendent en effet tout à fait pertinent le maintien des douaniers sur le site de Lesquin. Ces derniers effectuent des missions de première importance sur un site particulièrement sensible : missions de type sécuritaire, sanitaires et lutte contre la fraude. Alors que la lutte contre le terrorisme, notamment, exige que l'on soit en mesure d'assurer la sécurité des citoyens sur un site aussi sensible que celui de l'aéroport de Lille-Lesquin, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend revenir sur la décision de fermeture de l'unité de douane de Lesquin.

Texte de la réponse

AVENIR DE L'UNITÉ DE DOUANE DE LESQUIN

M. le président. La parole est à M. Sébastien Huyghe, pour exposer sa question, n° 285, relative à l'avenir de l'unité de douane de Lesquin.

M. Sébastien Huyghe. Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics, il y a près de deux ans, j'interpellais ici même le Gouvernement sur l'avenir de l'unité de douane de Lesquin. En effet, le 8 février 2016, dans le cadre du projet stratégique de la direction interrégionale des douanes de Lille, le comité technique de réseau a pris la décision de fusionner les brigades de Lesquin et de Baisieux. Cette fusion acterait la fermeture du site de Lesquin en regroupant les deux unités sur le seul site de Baisieux. La décision a depuis été suspendue, mais le projet reste d'actualité.

La présence d'une brigade de douane à Lesquin est pourtant stratégique en raison de la proximité de l'aéroport international de Lille-Lesquin. L'État et la région, sous l'impulsion de son président Xavier Bertrand, partagent d'ailleurs l'ambition d'accroître la fréquentation de cet aéroport, conformément à la volonté de développer les plates-formes régionales. Cette brigade de douane, dont les locaux sont mis à disposition par l'aéroport, effectue des missions de première importance sur un site particulièrement sensible, missions de type sécuritaire, sanitaire et de lutte contre la fraude. L'unité de douane est donc appelée à être davantage sollicitée, sur des missions de plus en plus nombreuses et complexes, du fait de la menace terroriste mais également des enjeux du Brexit. Il apparaît donc contradictoire de l'affaiblir en l'éloignant géographiquement et en renonçant à l'expérience précieuse accumulée par les douaniers en poste à Lesquin. Il est en effet bien évident que les fonctionnaires des douanes regroupés à Baisieux ne pourront pas assurer de présence systématique à l'arrivée de vols d'origine extracommunautaire.

Il y a quelques jours, après avoir pris connaissance du sujet, le ministre Gérald Darmanin assurait que la présence douanière à Lesquin serait maintenue, sans en préciser toutefois les modalités. Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous m'indiquer si le projet de fusion avec l'unité de Baisieux est définitivement abandonné et si les effectifs aujourd'hui en poste à Lesquin y seront maintenus dans leur intégralité ? Enfin, quels moyens le Gouvernement entend-il mettre en œuvre afin de permettre aux douaniers d'effectuer leurs missions à l'aéroport de Lesquin et à ses abords ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics*. Monsieur le député, comme vous venez de le rappeler à l'instant, le projet stratégique de la direction générale des douanes et droits indirects, véritable feuille de route qui, à l'horizon 2020, en fixe les orientations – soutien à la compétitivité, simplification et dématérialisation des procédures ou encore renforcement du dispositif de lutte contre la fraude fiscale –, avait amené la direction interrégionale des douanes et droits indirects des Hauts-de-France à réclamer un nouveau schéma d'organisation de la surveillance qui vise notamment à optimiser la présence douanière sur les axes routiers et autoroutiers desservant les trois plus grands ports européens pour le trafic de containers – Rotterdam, Anvers et Zeebrugge. Ces axes relient les aéroports de Bruxelles, de Schiphol et de Roissy, et constituent de ce fait des axes de transit très utilisés par les bandes criminelles et trafiquants. Ce schéma envisageait le regroupement de la brigade de Lesquin avec celle de Baisieux, distante de seize kilomètres, afin de permettre la constitution d'une unité supérieure, composée de plus de cinquante agents, plus polyvalente et avec une plus grande souplesse d'emploi, une meilleure capacité de projection sur les axes routiers et autoroutiers de l'agglomération lilloise ainsi que sur les zones frontalières relativement sensibles et sur l'aéroport de Lille-Lesquin.

Un certain nombre d'inquiétudes se sont fait jour, et le ministre Gérald Darmanin s'est intéressé à la question, non seulement parce qu'elle concernait les Hauts-de-France mais aussi et surtout parce que les douanes relèvent de son domaine de compétences. Ce matin, il a rencontré Christophe Coulon, président du syndicat mixte de l'aéroport Lille-Lesquin, et ils ont échangé, avec d'autres acteurs locaux, sur la question que vous évoquez. À l'issue de cette réunion a été annoncé le maintien de la brigade de l'aéroport de Lille-Lesquin. Les modalités en seront précisées ainsi que la façon dont sera accompagné le développement du trafic de l'aéroport à l'initiative, vous l'avez dit, de la région Hauts-de-France. Mais la volonté est claire : la brigade sera bien maintenue.

M. le président. La parole est à M. Sébastien Huyghe.

M. Sébastien Huyghe. Fort bien, monsieur le secrétaire d'État, je me réjouis de cette réponse. Mais le diable se niche dans les détails, vous comprendrez que j'attends avec beaucoup d'impatience de savoir dans quelles conditions s'effectuera ce maintien : les effectifs seront-ils préservés en totalité ou, comme le craignent certains intervenants et des douaniers, ne s'agira-t-il que d'une permanence de deux ou trois douaniers ? C'est très important. En tout cas, je vous remercie pour l'orientation que vous avez indiquée.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 285

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 avril 2018](#)

Réponse publiée le : 18 avril 2018, page 2993

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 avril 2018](#)